

<p>DIRECTION TERRITORIALE ILE DE FRANCE NORD OUEST</p>  <p>Agence interdépartementale De Versailles</p>	<h1>Elaborer les aménagement</h1>	<p>Réf. Page 1/2</p>
---	---------------------------------------	--------------------------

TYPE	IDENTIFIANT			
Compte-rendu	Réunion de présentation de l'aménagement forestier 12 décembre 2011			
LISTE DE DIFFUSION	DATE DE DIFFUSION	MODE DE DIFFUSION	COPIES	REDACTION
Participants		Courriel		Catherine Aristaghes

La liste des présents figure en annexe.

OBJET

La réunion a pour objectif la présentation aux parties intéressées de la révision de l'aménagement de la forêt départementale de la Madeleine. Le schéma d'accueil du public de la forêt du Conseil Général est également présenté. La présentation suit le document joint.

DISCUSSION

La question de la gestion des eaux de ruissellement depuis la plaine agricole jusqu'aux maisons situées en contre bas de la forêt est soulevée. M. Aynaud demande de mieux entretenir les fossés et de rétablir les fossés sur la plaine. L'ONF précise que l'entretien des fossés en forêt est prévu, mais qu'il n'est pas possible de les approfondir. Les fossés de la plaine sont hors forêt. Le PNR a un projet en cours (rétention des eaux en amont de la forêt et dans les marnières et busage en aval).

A propos du déplacement du barrage de la route reliant Chevreuse à Milon, la mairie de Milon explique que la fermeture a été décidée suite à un accident grave et à de nombreux excès de vitesse. Du fait de la forte pente de la route, il n'est pas possible d'installer des ralentisseurs. La mairie n'est pas opposée au déplacement du barrage. La commune de Chevreuse, favorable au rétablissement de la circulation, serait plus réticente à barrer la route sur son territoire.

Pour éviter le bennage des déchets sauvages sur le chemin Racine, il est demandé de déplacer la barrière vers la route de la Brosse. Le chemin Racine est un chemin rural. A voir avec la commune de Chevreuse.

Les usagers se plaignent de la mauvaise remise en état des chemins après exploitation des bois. Il est répondu que les pistes de débardage n'ont pas pour vocation principale d'accueillir les promeneurs.

Suit une discussion sur la sylviculture :

- le frêne est présent dans le talweg parcelle 1,3 et 5. L'aménagement prévoit de l'y conserver et même de l'étendre sur la parcelle 2.
- l'orme est une essence de haies ; il est peu présent en forêt.
- le robinier est plutôt une essence de forêt récente.

Elaborer les aménagement

- le châtaignier est très dynamique ; on cherche à obtenir des peuplements issus de châtaignes pour élargir le patrimoine génétique.
- les essences autochtones sont moins sensibles que d'autres au changement climatique, sauf le hêtre qui demande un climat humide.
- à la Madeleine, le chêne présent est le sessile, mieux adapté ici que le pédonculé qui requiert des sols plus riches et mieux alimentés en eau.